

Dans le domaine des affaires publiques, *Aujourd'hui*, au réseau français de télévision, a diffusé d'excellentes émissions d'actualité produites à Montréal, à Québec et à Ottawa et présentant sous un jour nouveau des aspects apparemment connus de la vie canadienne-française, tels que le rôle des écoles privées et le caractère français des villes du Canada. Moins astreint à l'actualité, *Le Sel de la semaine* est devenu une émission réputée à cause des personnalités étrangères et canadiennes qu'elle présente, tels Eugène Ionesco, Marcel et Elise Jouhandeau, Paul Martin, Jean Lecanuet, Juliette Greco, André Courrèges et d'autres qui sont venus raconter leur vie et leur œuvre tout en révélant aux téléspectateurs différents côtés de leur nature. *Tirez au clair*, par son choix judicieux des sujets et des personnalités, et grâce à sa formule qui met en présence des invités aux vues opposées, a fait ressortir des opinions opposées sur des sujets importants. L'émission mensuelle *Dossier* a présenté des documentaires d'un intérêt exceptionnel sur Picasso, Sartre, Simone de Beauvoir et d'autres.

De nombreux programmes s'adressent à des auditoires spéciaux. Bien que les émissions destinées à la jeunesse présentent les choses sous un certain angle, elles portent sur la même variété de sujets que celles qui s'adressent aux adultes. *Jeunesse Oblige* passe de la musique classique au jazz, des sports à l'art, et de la littérature aux chants populaires du folklore. L'émission *Images en tête* initie les jeunes à l'art cinématographique et les encourage à créer en leur recommandant de faire partie d'un ciné-club. *La Souris verte*, *la Boîte à surprise*, et *Viens voir* exploitent la joie que l'enfant éprouve à participer aux choses de la poésie et de l'art pour révéler le monde qui l'entoure. Au cours de ces émissions, l'enfant est invité à participer à des travaux et à des concours et à faire des dessins. Les émissions d'intérêt féminin portent, elles aussi, sur des sujets très variés; *Femme d'aujourd'hui* ne s'intéresse pas seulement à la cuisine, à la décoration intérieure et aux soins de beauté, mais aussi au droit, à la sociologie, aux actualités, au cinéma, aux sports et aux arts, et passe en revue les événements mondiaux. En amusant les spectateurs, la télévision veut stimuler la pensée et étendre les connaissances. Ainsi les émissions *Atome et Galaxies*, *La Vie qui bat*, *Tour de Terre* amusent par leur façon de présenter les idées, mais, en plus d'exposer des faits scientifiques, elles font voir des tendances et des modes de comportement desquels le téléspectateur peut tirer ses propres conclusions.

Parmi les émissions spéciales en marge du Centenaire, le réseau français de radio-diffusion a présenté *l'Histoire... comme ils l'ont faite*,—un hommage aux grands hommes du Canada, et *Au jour le jour*, qui établit le parallèle entre les événements de 1967 et ceux de 1867. Le documentaire intitulé *Comment les Canadiens communiquent-ils entre eux?* a fait ressortir l'importance primordiale que prennent les communications dans un pays aussi vaste et aussi peu peuplé qu'est le Canada. Pour souligner cette année du Centenaire, les émissions régulières comme *Place aux femmes*, *Récital international* et *l'Orchestre de Radio-Canada* ont été enrichies et chacune, à sa façon, a apporté aux auditeurs un supplément de connaissances de quelque facette de la vie canadienne.

**Rôle éducatif de l'Office national du film.**—L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: «...pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...». Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu